



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Création de 20 000 tuteurs pour une durée de 4 mois

Étudiants en année supérieure, afin de lutter contre le décrochage, ils :

- accompagnent leurs pairs de 1^{re} et 2^e années dans leurs études
- jouent un rôle d'interface avec les enseignants et l'ensemble des services à la disposition des étudiants

etudiant.gouv.fr